ACTE D'ENGAGEMENT VALANT CAHIER DES CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée (Article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016)

OBJET DU MARCHÉ

Ravalement du bâtiment K du Lycée Dupuy de Lôme de Brest

Marché n°2021.01

Marché passé entre,

Personne publique contractante

LA RÉGION BRETAGNE
Direction de l'Immobilier et de la Logistique
283 avenue du Général Patton
CS 21101
35711 RENNES CEDEX 7

Mandataire/organisme qui passe le marché

Lycée DUPUY DE LOME
34, rue Dupuy de Lôme
B.P. 48724
29287 BREST cedex

Personne représentante du pouvoir adjudicateur

Mme Morisson Christine, Proviseure du lycée

Ordonnateur

Mme Morisson Christine, Proviseure du lycée

Comptable assignataire des paiements

M. Créac'h Jean-Claude, agent comptable du lycée

Et

NOM du titulaire : .....

Représenté par : .....

Adresse : .....

.....

.....

SIRET : .....

Coordonnées : .....

.....

Il est convenu ce qui suit :

Article I. Objet du marché

Le présent marché a pour objet le ravalement du bâtiment A du Lycée
Le lieu d'exécution des travaux est le suivant :

Lycée DUPUY DE LOME
34, rue Dupuy de Lôme
B.P. 48724
29287 BREST cedex

Article II. Pièces constitutives

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité décroissante :

- Le présent acte d'engagement
- Le devis joint
- Le Mémoire technique du candidat ;
- Le Cahier des Clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux issu de l'arrêté du 8 septembre 2009
- Le C.C.T.P.
- Durée du marché

Le contrat a une durée de 160 jours

Article III. Forme du marché

4.1 – Décomposition du marché

- Le marché est unique

Article IV. Prescriptions techniques

Les prestations à réaliser sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Article V. Prix

Le contrat sera rémunéré par application du prix global forfaitaire suivant et détaillé dans la Décomposition du prix global et forfaitaire jointe (DPGF) :

MONTANT : .....HT

MONTANT : .....TVA (.....%)

MONTANT : .....TTC

Soit en toutes lettres :

.....

.....

.....

Ce prix est ferme pendant toute la durée du marché.

Pour les marchés de travaux ce prix est actualisables selon les modalités fixées ci-dessous :

Mois d'établissement du prix

Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres : 03/2021 ce mois est appelé « mois zéro ».

Modalités d'actualisation du prix

Le prix est actualisé si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre la date à laquelle le titulaire a fixé son prix dans l'offre et la date de début d'exécution des prestations.
L'actualisation du prix est réalisée par l'application donnée par la formule suivante :

$$\mathbf{Pa = Po \times \frac{I\,m-3}{I0}}$$

Où

Po est le prix d'origine figurant dans le présent article
Pa est le prix actualisé
I0 est la valeur de l'indice BT 52 publié sur le site du moniteur au mois d'établissement des prix 03

2019 Im-3 est la valeur de l'indice publié sur le site du moniteur 3 mois avant la date de début d'exécution effective des prestations

Article VI. Délai d'exécution des prestations

Les délais sont de deux mois.

Article VII. Conditions de vérification et de réception des prestations

Les vérifications seront réalisées par le représentant du pouvoir adjudicateur, selon les conditions du CCAG.

Article VIII. Pénalités

En cas de retard d'exécution par rapport au délai global indiqué dans l'offre du titulaire, celui-ci encourt une pénalité de 30 € par jour ouvré de retard.

En cas de non-respect des clauses du marché ou des engagements pris par le titulaire dans l'offre, celui-ci encourt, après mise en demeure restée sans effet, une pénalité égale à 100 € par défaillance constatée.

Article IX. Conditions de facturation et de règlement

Le paiement est versé au bénéficiaire par la Région après service fait

Les demandes de paiement (ou factures) seront établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le numéro du marché ;
- la nature, la quantité et la description des prestations exécutées ;
- le prix unitaire et le montant total TTC des prestations exécutées ;
- la désignation de l'organisme débiteur ;
- le numéro du compte bancaire ou postal.

Elles devront être déposées sur le site « Chorus portail pro »:
https://chorus-pro.gouv.fr/

Indiquer le n°SIRET du Lycée : 19290108000015/
Pas de n°d'engagement à saisir

Article X. Responsabilités et assurances

Chaque partie reste responsable de ses obligations tant sur le plan contractuel que délictuel. A cet effet, chacune des parties devra faire son affaire de ses obligations d'employeurs et chacune devra être titulaire d'une police d'assurances couvrant les risques encourus par la nature de ses activités et du fait de ses obligations contractuelles.

Article XI. Litiges

En cas de litige, le tribunal administratif de Rennes sera le seul compétent.

Article XII. Article 11 : Résiliation du marché

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues au CCAG TRAVAUX.

Article XIII. Article 12 : Dérogations au CCAG

SANS OBJET

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses et stipulations, je m'engage à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies dans le cahier des charges et dans l'offre.

Je déclare sur l'honneur :

a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

c) faire l'objet d'une procédure de redressement judiciaire : ❑ Oui ❑ Non

Fait en un seul original
A .....
Le .....

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

L'offre est acceptée dans les conditions suivantes :

☐ L'offre de base est acceptée

A .....
Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur